MUNICIPALITÉ DE DESCHAMBAULT-GRONDINES MRC DE PORTNEUF



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE N° 05-2025

Il y aura séance ordinaire du conseil municipal le lundi 8 septembre 2025 à 20 heures, à l'Édifice P.-Benoît situé au 107 rue de la Salle à Deschambault-Grondines.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur l'implantation d'un nouveau garage résidentiel attenant qui sera construit sur le lot 6 089 903 situé en zone Ra-108 soit

- 1) Permettre que la façade de ce garage devance de 5,23m celle du bâtiment principal, dérogeant à la sous-section 7.2.2, 3° paragraphe du *Règlement de zonage N°125-11* qui mentionne que la façade du bâtiment complémentaire attenant et/ou intégré ne peut devancer celle du bâtiment principal.
- 2) Permettre que la marge de recul avant minimale soit de 6,95m au lieu de celle calculée en fonction de la moyenne des marges des 2 bâtiments existants de part et d'autre de cette propriété qui est égale à 10,0m, et cela, selon la norme relative à l'alignement. Cette demande déroge donc à l'article 6.2.2.3, 1° paragraphe du Règlement de zonage N°125-11 qui mentionne que lorsqu'un bâtiment principal doit être érigé sur un terrain situé entre deux terrains construits, la marge de recul avant minimale du bâtiment à implanter doit être établie en fonction de la moyenne des marges des bâtiments existants.

Identification du site concerné :

663, chemin des Ancêtres

Lots: 6 089 903 Zone: Ra-108

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

DONNÉ À DESCHAMBAULT-GRONDINES, CE 14^E JOUR DU MOIS DE AOÛT 2025.

Karine St-Arnaud

Directrice générale et Greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Karine St-Arnaud, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Deschambault-Grondines, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 14 août 2025, entre 8 heures et 18 heures.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat de publication.

Karine St-Arnaud

Directrice générale et Greffière-trésorière